

Le point sur la collecte des ordures ménagères

C'est un fait : les études les plus sérieuses démontrent que les services de collecte des ordures fournis par les employés municipaux sont aussi économiques et efficaces que ceux offerts par des entrepreneurs privés. Rien ne montre que le recours aux entrepreneurs privés coûte moins cher ni n'est plus efficient que les employés du système public. Des données récentes d'Ontario le prouvent :

- Les matières résiduelles de plus de la moitié des résidents de l'Ontario sont ramassées par des travailleurs municipaux. La plupart des résidences de Toronto, dix-huit pour cent de celles d'Ottawa, la moitié de celles de Hamilton et la totalité de celles de Windsor, London, Sudbury, Oshawa, Guelph, Kingston, Sault Ste Marie et Peterborough sont desservies par des employés du secteur public.
- En 2008, selon le programme de mesure de performance des services municipaux (PMPSM), le prix à la tonne du ramassage des ordures par la Ville de Toronto était inférieur à celui des plus grandes villes d'Ontario, même si son taux de diversion d'enfouissement soit un des plus élevés et que cette diversion soit beaucoup plus coûteuse que la méthode conventionnelle d'élimination des déchets¹.

- En 2006, la Ville d'Ottawa a rapatrié à l'interne la collecte de ses matières résiduelles (déchets et collecte sélective) pour une de ses six « zones ». Selon le rapport de son vérificateur général, la Ville, en 3 ans, a dépensé 3 807 170 \$ de moins pour cette seule zone que si elle avait procédé par appel d'offres auprès du privé. Le rapport 2009 du vérificateur général attribue ces économies à :

« l'optimisation des parcours, à la gestion serrée des coûts de main-d'œuvre, au renouvellement de la flotte de camions [*réduction des coûts d'entretien*]. Dans l'ensemble, la performance financière de la deuxième année d'opération est le reflet d'économies constantes et de la productivité d'employés consciencieux et expérimentés². »

- À Hamilton, depuis les fusions municipales, la collecte des ordures s'effectue dans une moitié de la ville par des employés municipaux et dans l'autre par des entreprises privées. Même si c'est la plus vieille partie du centre-ville qui est desservie par des travailleurs municipaux, le système public s'est sans cesse avéré

¹ Voir p. 77-80 <http://www.ombi.ca/docs/db2file.asp?fileid=212>

² Ville d'Ottawa, Bureau du directeur municipal adjoint, Service d'infrastructures et viabilité des collectivités, rapport au Comité d'urbanisme et d'environnement, 1^{er} février 2010 (ACS2010-ICS-ESD-0005).

plus efficient que l'entreprise privée. On a pu constater la même différence quant aux plaintes sur les services. Cette disparité tient largement au fait que la Ville, contrairement à l'entrepreneur privé, absorbe le coût de la réaffectation des travailleurs blessés qui ne peuvent plus travailler sur la route³.

Le rapport de la Ville de Hamilton fait aussi état d'inquiétudes quant à une collecte complètement privée, dont :

- *La perte de contrôle des programmes et l'impossibilité d'ajuster les niveaux de services sans une augmentation des coûts ou une réticence de l'entreprise privée à modifier la prestation des services;*
- *Des contrats qui devront obligatoirement être clairs et concis quant aux conséquences des ruptures de service et des problèmes connexes (ramassage tardif, comportements irrespectueux, etc.);*
- *Une possible diminution des profits par rapport aux coûts;*
- *La perte d'expertise interne*⁴.
- Selon une étude pancanadienne sur les programmes de collecte à domicile des matières recyclables, les services de recyclage donnés en sous-traitance à l'entreprise privée ne sont ni plus économiques, ni plus efficaces⁵.
- Les municipalités qui confient à des sous-traitants les services de collecte des ordures perdent le contrôle et la souplesse nécessaires à l'instauration de nouveaux programmes pour détourner les matières résiduelles des sites d'enfouissement, comme le recyclage et le compostage, car les profits de ces sous-traitants dépendent directement de la quantité de déchets qu'ils envoient au

site d'enfouissement plutôt que de leur taux de diversion.

Des villes « fidèles au public »

La privatisation des services de ramassage des déchets n'est pas inévitable. Certaines municipalités ont rapatrié ces services à l'interne et d'autres se sont prononcées contre la sous-traitance. En voici quelques exemples :

- Ottawa et Hamilton ont des systèmes mixtes (voir ci-dessus).
- En 2006, Toronto a réintégré l'ancien service de collecte des ordures et des matières recyclables de York et ce sans coût additionnel. Elle y est parvenue avec l'aide du SCFP, en réaménageant les parcours et les horaires de manière à ce que les secteurs ajoutés puissent être desservis par les employés et les camions déjà en activité.
- En 2008, Port Moody, en Colombie-Britannique, a ramené à l'interne son service de collecte d'ordures et de matières recyclables après l'avoir confié au privé pendant 10 ans. Le service fourni par l'entrepreneur privé était si mauvais que chaque semaine, la Ville devait affecter des employés municipaux au nettoyage des lieux et aux collectes oubliées dans les secteurs desservis par le sous-traitant.
- En 2008-2009, Peterborough a décidé de garder publics ses services de collecte des ordures et de recyclage.
- Le Conseil du District régional de Skeena Queen Charlotte (SQCRD) a voté en faveur du maintien public de son service de collecte des ordures, après avoir envisagé la sous-traitance en 2009.

³ Département des travaux publics de la Ville de Hamilton, *Activity Based Costing/ Waste Collection Services* W04113 – City Wide, 22 septembre 2004.

⁴ Id.

⁵ MCDAVID, James et Annette E. MUELLER, *A cross-Canada analysis of the efficiency of residential recycling services*, Administration publique canadienne, vol. 51, no 4, décembre 2008.